

Inscriptions en 1^e année

Vendredi 9 mars 2018 17h

A l'issue de la première phase des inscriptions en première année, nous constatons que le nombre de demandes excède l'offre.

Le Collège est donc déclaré **école complète** et dans ce cas, comme nous vous le signalions dans la lettre transmise lors de l'inscription, un classement doit être établi en fonction des priorités et critères prévus dans le décret.

Ainsi, **80%** des places ouvertes pourront être **attribuées rapidement** et ces familles pourront être rassurées.

Pour les autres demandes d'inscription, c'est un organisme externe (la CIRI) qui procédera vers la mi-avril à l'attribution du reste des places et avertira les parents par courrier.

Nous savons la situation inconfortable et veillerons à communiquer avec les parents dont les enfants sont en liste d'attente dès que nous aurons des informations.

Nous vous demandons de ne pas téléphoner à l'école à ce sujet : nous ne saurons pas vous en dire plus pour l'instant.

Pour valider l'inscription, il vous appartiendra ensuite de rentrer l'original du certificat d'études de base et l'attestation de suivi de langue moderne (que l'école primaire vous remettra fin juin avec le bulletin de votre enfant) dans l'enveloppe reçue, pour le 2 juillet à 16 h. au plus tard.

Vous recevrez, à ce moment-là, un courrier précisant les modalités de rentrée scolaire.

Nous vous adressons nos meilleurs remerciements pour votre confiance envers le Collège et l'équipe pédagogique.

Véronique Biesiaga
Directrice